

Formation aux gestes et soins d'urgence en situation sanitaire exceptionnelle

Module 4 : Urgence médico-psychologique

Annexe 6 de l'arrêté du 1^{er} juillet 2019 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence

PERSONNELS CONCERNES

Personnels et professionnels de santé des cellules médico-psychologique

PRE-REQUIS : AFGSU 1 ou AFGSU 2, ou recyclage datant de moins de 4 ans.

OBJECTIFS

Connaitre l'organisation des secours et l'aide médicale urgente (AMU) dans les différents types d'évènements (catastrophe, attentats, évènement à fort retentissement psychologique collectif, etc.) et l'organisation de la réponse à l'urgence médico-psychologique.

Connaitre le stress et la pathologie psycho traumatique.

Savoir intervenir en tant que professionnel de la CUMP en immédiat et en post-immédiat en s'intégrant dans le dispositif d'urgence médico-psychologique mis en œuvre.

Savoir prendre en charge les victimes, les familles et les proches dès la survenue de l'évènement.

Savoir les orienter et être en lien avec les autres professionnels concernés.

Savoir où et quand intervenir en fonction de la spécificité des risques (NRBC-E) et le retentissement des pathologies et des soins requis sur les victimes.

Savoir assurer la traçabilité des patients (SINUS / SI-VIC) et connaitre les principes d'identité-vigilance.

Connaitre les principes de l'information des proches des victimes et de l'annonce du décès.

METHODE PEDAGOGIQUE

Techniques de pédagogie active permettant d'expression de l'apprenant et la construction du savoir théorique et pratique.

Apprentissage par simulations procédurales et pleine échelle.

Jeux de rôle.

EVALUATION

Attestation de présence.

Evaluation continue individuelle formative au cours d'activités réflexives tout au long de la formation.

INTERVENANTS

Personnels du CESH 55 formés en situation sanitaire exceptionnelle (Médecins, infirmiers, psychologues).



CEHU 55
2 rue d'Anthouard
55100 VERDUN

Contact :

Secrétariat :
cesu55@ch-verdun.fr
Tel : 03.29.87.48.61

Médecin responsable :
Dr X. FINANCE
xfinance@ch-verdun.fr

Cadre de santé :
Sara DESERT
sdesert@ch-verdun.fr

Référente SSE :
LucieBURGAIN
lburgain@ch-verdun.fr

ORGANISATION :

Apprenants :
Minimum 6 personnes
Limité à 12 personnes par groupe

Lieu :
CEHU 55
CH Verdun Saint-Mihiel

Durée formation :
14 heures

Horaires :
8h45-16h45

Coût de la formation :
300 €

Date des formations :
A définir

Formation accessible aux personnes en situation de handicap : contacter le secrétariat